[illegible] du culte — que cet acte est nécessaire pour que l'église reste ouverte après le 25 décembre — qu'il en est la condition absolue.

» Ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les mesures dictées par le souci d'éviter les conflits et si l'ordre est troublé, que la troupe sera mise en action. Mais il faudra dans ce cas agir avec fermeté. Mettre immédiatement en état d'arrestation, toute personne quelle que soit sa qualité qui se livrerait à des voies de fait. Il faut absolument que les représentants de l'autorité publique ne soient pas impunément l'objet de violences. Toutes les infractions, tous les délits relevés à la charge des fauteurs de troubles seront immédiatement déférés au Parquet.

» Il, cependant, il paraissait que l'importance de la foule et ses intentions rendent l'exécution de l'inventaire réellement dangereuse et de nature à entraîner de graves événements, le fonctionnaire des domaines devra se retirer.

» Le commissaire de police rendra compte télégraphiquement au Préfet, aussitôt que possible, du résultat des opérations et signalera tous les incidents d'une certaine importance. »

Dans les Cantons de Tourcoing

La marche des troupes. — Les surprises. — Les communes où l'on résiste. — Les formalités et les simulacres. — L'attitude de la foule. — Quelques incidents

Les inventaires ont été repris, hier mardi, dans les cantons de Tourcoing, partout où il avait été impossible de procéder à ces opérations en mars dernier.

Des forces imposantes avaient été déployées dans toutes les localités où devaient se rendre les agents du fisc. Gendarmes et soldats sont arrivés de fort bonne heure dans les communes et en plusieurs endroits, l'inventaire s'est fait un peu par surprise et à l'improviste, au moment où la messe finissait.

Contrairement à ce qui se passait auparavant, on n'avait pas requis, pour forcer les portes, de serruriers. Ce sont les sapeurs du génie, aidés des soldats, qui ont fait la besogne.

Très peu d'incidents ont marqué en somme cette journée fertile en inventaires.

A HALLUIN

A L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE

Les opérations des inventaires ont recommencé dans les cantons de Tourcoing, mardi à la première heure.

Les troupes venant de Lille sont arrivés en gare d'Halluin à 7 heures 10 ; elles se composaient de 200 hommes du 2e bataillon du 43e ; de 30 cavaliers du 6e chasseurs et de 40 gendarmes à pied et à cheval. Toutes ces forces étaient commandées par le commandant Froppos, du 43e.

Une foule considérable, en dépit de l'heure matinale, était massée dans la rue de la Gare. Toutefois elle ne paraissait plus avoir la même surexcitation qu'on remarquait lors de la première tentative d'inventaire. En effet, c'est aux cris de « Vive l'armée ! » plusieurs fois répétés qu'elle regarda passer les troupes.

Quand celles-ci arrivent sur la place de l'Église, elles sont de nouveau acclamées ; on fait aussitôt se retirer les manifestants, puis des barrages sont établis près de la Mairie et rue des Ecoles, de chaque côté de l'église. Quelques minutes plus tard, M. Dupire, sous-inspecteur des domaines à Lille, qui était arrivé à Halluin, un peu avant sept heures, sort du commissariat de police, accompagné de M. Hutin, commissaire de police. Les deux fonctionnaires se dirigent vers l'église, encadrés de gendarmes, cependant que les manifestants massés derrière les barrages, au pourtour aux fenêtres des maisons les saluent de : Hou ! Hou ! assez nombreux.

En face du portail se trouvent deux vicaires, MM. les abbés Coddeville et Couvyn ; les portes sont closes, et quand des agents de l'autorité ont constaté qu'ils ne pouvaient entrer, ils s'adressent aux deux vicaires et demandent M. le curé. M. l'abbé Couvyn répond qu'il ne sait où il se trouve. Alors M. Hutin dépêche le brigadier de police Brunin, pour l'aller demander au presbytère ; mais là, on n'ouvre pas. Le commissaire de police fait venir un serrurier qui fait entendre les trois sonneries réglementaires et M. Hutin somme, par trois fois, d'ouvrir au nom de la loi !

La porte reste fermée. Sur une indication de M. Hutin, les sapeurs se dirigent aussitôt vers le portail de gauche dont la brèche ouverte le 9 mars dernier n'a été que sommairement et grossièrement réparée. On prévoit que ces planches provisoires ne constitueront pas une fameuse résistance et que les hachettes en seront bientôt maîtres.

L'ouverture, après quelques coups qui font voler le bois en éclat, est suffisante pour laisser passer l'agent des domaines et ceux qui l'accompagnent.

A ce moment, M. l'abbé Deram qui se trouvait à l'intérieur de l'église, s'avance revêtu du surplis et de l'étole, sur le seuil, et demande à l'employé des domaines sa feuille de pouvoir que ce dernier exhibe aussitôt. En quelques paroles brèves, mais fort émues, M. le curé adresse à M. Dupire une énergique protestation.

« La population d'Halluin, dit-il en substance, a déjà prouvé, Messieurs, ce qu'elle pense de l'acte que vous venez accomplir en ce moment. Elle n'a pas varié dans ses sentiments aujourd'hui. Mais sa présence sera une suffisante protestation. Vous venez à l'improviste pour vous donner une victoire facile, nous vous laisserons cette gloire assez peu enviable. »

Comme un certain nombre des 200 personnes présentes à l'intérieur, témoignent alors ouvertement de l'hostilité et poussent des cris, M. l'abbé Deram fait un signe de la main pour les calmer : « Retirez-vous ! » leur dit-il et les manifestants se taisent.

Cependant, M. Dupire et M. Hutin et les témoins qui les accompagnent sont entrés dans l'église. Ils se livrent à un rapide examen du mobilier et des objets du culte dans l'église. Après avoir pris quelques notes, M. Dupire s'approche respectueusement de M. le curé qui priait dans les stalles, et après l'avoir salué, lui demande d'une façon assez embarrassée ; « M. le curé, voudriez-vous me dire.... ce que contient le tabernacle ? » — Monsieur, répond M. l'abbé Deram, c'est le Bon-Dieu ! » et il éclate en sanglots !... Cette scène, quoique brève, émeut profondément les assistants.

Puis l'inventorieur retourne vers l'autel, et après avoir inscrit quelques objets, revient près de M. le curé et demande si la porte de la sacristie est ouverte. « Monsieur, dit M. le curé, je ne sais ce qu'on a fait. » M. Dupire se dirige vers la sacristie dont la porte avait été laissée ouverte. Sur l'armoire sont posés les vêtements sacerdotaux de deuil qu'on avait préparés comme de la célébration d'un obit qui n'a pu être dit. L'employé des domaines se retire dans l'église après avoir noté au hasard quelques objets et en passant s'arrête devant les tableaux, statues, autels latéraux, dont il écrit une courte description. Chaque fois qu'un meuble ou objet quelconque est noté, une personne se présente pour en revendiquer la propriété. Chaque fois, M. Dupire fait mention sur son carnet des réclamations qui lui sont adressées. Pendant qu'a lieu cet examen, les fidèles chantent des cantiques et récitent des prières.

Après un quart d'heure de présence dans l'église, l'employé du fisc, les deux témoins, et leur suite quittent l'église et les troupes se dirigent aussitôt vers le Mont.

Durant toute l'opération, qui avait duré une bonne matinée, la foule avait fait entendre des cris chantés, mais aucun incident ne s'est produit.

—x—

A L'ÉGLISE DU MONT

Les troupes escortant le commissaire et l'inspecteur des domaines se dirigent immédiatement, suivies de curieux, vers l'église du Mont.

La formalité fut encore plus simple que la précédente.

M. l'abbé Coulon, curé se trouvait à la porte de l'église. Quand M. Dupire s'avança vers lui le priant d'ouvrir, M. l'abbé Coulon commença par réclamer les lettres de services de l'inventorieur. Celui-ci tendit aussitôt sa délégation. M. l'abbé Coulon y jeta rapidement les yeux, remit la feuille à M. Dupire en disant : « Monsieur cette église n'appartient, je l'ai fait bâtir de mes propres deniers. Je ne crois pas pouvoir, en conscience vous l'ouvrir pour la besogne qui vous amène.

— Alors, vous refusez ?

— Parfaitement !

— Nous allons employer la force.

— Comme il vous plaira.

La serrure de la porte a été crochetée et, comme il n'y avait nulle barricade à l'intérieur, le commissaire et ses aides se livrèrent à un examen plus que sommaire des biens de l'église.

Cela fait, les opérateurs se dirigèrent vers Roncq.

A RONCQ

A L'ÉGLISE SAINT-PIAT

On rencontre de la résistance. — Barricades de chaises. — Une menace. — Une victoire facile

La nouvelle que l'inventaire de l'église Saint-Piat serait fait mardi matin, avait été connue à Roncq très tôt et, dès les premières heures de la journée, une foule imposante se trouvait réunie sur la place.

Vers 6 heures, le passage d'un peloton du 6e chasseurs à cheval, de Lille, provoquait une alerte, et on sonna le tocsin. Mais les cavaliers passent et ne s'arrêtent pas. Ils continuent leur chemin vers Halluin.

Quand les messes quotidiennes furent célébrées, on évacue l'église, et seuls, 7 ou 8 personnes y demeurèrent, pour organiser la résistance. A partir de 7 heures et demie, des nouvelles parviennent des alentours : on opère à Halluin, dit-on, et de différents côtés on signale le passage ou l'arrivée des troupes. Bientôt des estafettes apportent des renseignements, accueillis par des cris et des exclamations diverses.

L'arrivée de l'inventorieur

Plusieurs heures se passent ainsi dans l'attente de l'inventorieur et de son escorte ; enfin un peu après 9 heures, des sentinelles placées sur la tour du clocher signalent les troupes qui, venant par le Billemont, descendent le Mont d'Halluin. Il est 9 heures et demie, quand la cavalerie débouche dans la rue de Lille. L'apparition des soldats est marquée par les cris nourris de « Vive d'armée ! » que pousse la foule.

Comme à Halluin les troupes commencent par dégager les abords de l'église en refoulant les spectateurs qui montrent une vive surexcitation. On établit ensuite des barrages, rue de Lille, l'un en face de la rue de la Vieille-Cour, un autre près de la rue de Tamis, puis rue des Arts et ruelle de l'église. Des rangs de manifestants partent les cris de : A bas les malfaiteurs ! » A bas les Francs-maçons ! » et « Vive la liberté ! » qui alternent avec des chants et des cantiques.

Une protestation

Cependant, M. Huet, sous-inspecteur des domaines, qui était accompagné de M. Dupire, qui venait d'Halluin, et de M. Hutin, commissaire de police de cette dernière ville, auxquels s'était joint M. G. Verrier, commissaire de police de Roncq, demandait M. le curé. Il lui fut répondu que M. le curé était alité, atteint d'une très grave maladie. L'inventorieur demanda alors le président de la Fabrique de l'église. M. Eugène Dupret se présenta, et M. Huet, lui exprima le désir de se voir ouvrir les portes. M. Dupret refusa énergiquement et remit à l'inventorieur une protestation dans laquelle, après avoir dit les motifs de la résistance des catholiques à la loi de Séparation, il se faisait l'interprète de l'émotion indignée de la grande majorité de la population. Il protesta hautement en sa qualité de président du Conseil de fabrique, et au nom des donateurs du mobilier de l'église, contre l'atteinte portée au droit de la propriété et à la justice. Puis il ajouta :

« Nous sommes obligés, pour nous conformer aux instructions de Sa Sainteté Pie X, de garder une attitude passive et nous déclarons faire défaut aux opérations de l'inventaire.

« Vous pouvez faire appel, si vous le jugez convenable, à la force publique, nous nous inclinons seulement devant la force.

« En réservant les droits des tiers qui ont des objets à eux appartenant, ou donnés conditionnellement ; en faisant, en outre, toutes réserves utiles et nécessaires pour l'avenir, nous vous demandons, monsieur, de vouloir bien accepter notre protestation, et de l'annexer à votre procès-verbal. »

Après quoi, M. Verrier s'approche de la porte et, comme les sommations et les roulements de tambour restent sans effet, les sapeurs du génie reçurent ordre d'enfoncer le portail de droite.

L'attaque

Les premiers coups de hâche résonnent, et provoquent dans la foule des clameurs violentes : « A bas les voleurs ! A bas les crocheteurs !» Des éclats de bois jonchent bientôt le sol et une brèche ne tarde pas à être faite dans la porte. A l'intérieur, des chaises apparaissent, protégées elles-même par de solides madriers. Avec des pics et des haches, les sapeurs coupent les traverses, mais les défenseurs, par un système tout spécial, les remplacent aussitôt. Ce jeu dure quelque temps. Après les madriers, restent des chaises à enlever. Cela ne va pas tout seul, car, reliées entr'elles par des tringles de bois, elles constituent un obstacle solide. Les soldats requis s'acharnent là contre, et le sergent qui dirige les travaux se montre particulièrement actif. Les chaises sont tirées une à une et jetées sur le pavé où elles se prisent ; mais le tas ne semble pas décroître.

M. Lebas, capitaine de gendarmerie se montre inquiet, et par prudence, fait charger leur arme à ses hommes. M. Huet manifeste des craintes à son tour à M. Dupret : « Répondez-vous de ma vie ? » — « Monsieur, il n'y a aucun danger, j'en réponds » dit M. Dupret. Les opérateurs pensent qu'ils se trouveront tantôt en présence de 50 personnes, mais, nous l'avons dit, il n'y a dans l'église que huit personnes!

M. Verrier se lasse, et avisant M. Dupret qui se trouve toujours là, il lui déclare que si le siège se prolonge et si l'on continue à lancer des chaises, il mettra en arrestation immédiate les organisateurs de la défense de l'église. M. Dupret s'avance près du portail et en avise les personne qui de l'intérieur, s'apprêtent à repousser les assaillants.

On met moins d'ardeur à reconstruire la barricade qui s'écroule bientôt tout à fait sous les coups répétés des soldats.

Dans l'église. — Les incidents

Une fois le passage libre, il fut aisé d'entrer dans l'église et de procéder à un rapide inventaire. Les défenseurs se sont réfugiés dans le chœur. M. Huet s'approche du banc de communion près duquel se trouve M. l'abbé Lagatie, premier vicaire, qui, au nom de M. le curé, lit une protestation très digne. Après l'avoir entendue, l'inventorieur prend quelques notes et se retire ; il était demeuré dans l'église exactement 7 minutes.

Après le départ des troupes qui se rendent au Blanc-Four, la foule se précipite vers l'église où aussitôt commence une cérémonie de réparation au cours de laquelle M. l'abbé Liesse, vicaire, a prononcé une touchante allocution.

Durant les opérations, un incident s'est produit : près du barrage établi en face la rue de la Vieille-Cour, se trouvait un groupe de socialistes qui ne cessèrent de chanter des refrains grossiers et de provoquer les catholiques. Et parmi eux se faisaient surtout remarquer trois femmes.

Les catholiques furent couverts de boue par leurs adversaires, mais ils purent rentrer très dignes et très calmes.

Un peu avant 10 heures, tout était fini.

AU BLANC-FOUR

Rôle de résistance. — La serrure est fracturée

L'employé des domaines, M. Huet, qui avait opéré à Roncq, et les troupes qui l'avaient protégé, étant arrivés devant l'église Saint-Roch, au Blanc-Four, vers 11 heures. Personne dans cet important quartier ne s'imaginait que l'inventaire aurait lieu mardi ; aucune disposition n'avait été prise. M. l'abbé Leman, curé de la paroisse était d'ailleurs absent. Profitant de cette circonstance, ordre est donné à la troupe d'établir des barrages. Les quelques personnes qui étaient accourues sont refoulées. Après les sommations d'usage faites par M. Verrier, commissaire de police, les soldats du génie interviennent et attaquent aussitôt la porte. Il faut moins d'une demi-heure d'efforts, et sous la pesée des pinces, la serrure et les charnières cèdent et M. Huet peut pénétrer librement dans l'église. Un quart d'heure plus tard, il se retirait sans même avoir tenté d'entrer dans la sacristie.

Après avoir pris un repas sommaire sur le parvis de l'église, les troupes se sont reformées et ont quitté le Blanc-Four, peu après midi. Elles se sont dirigées vers Neuville-en-Ferrain.

A BONDUES

On opère par surprise. — Les fidèles expulsés de l'église. — On tente en vain de résister

Les opérations d'inventaire ont eu lieu à Bondues mardi matin. Comme à Neuville, l'inventorieur est arrivé inopinément et a pu, ainsi, remplir assez aisément la besogne dont il avait été chargé.

La première messe qui a lieu à 6 heures, venait de commencer, qu'une personne en arrivant annonça que des troupes avaient été aperçues à l'entrée du village. A peine l'avertissement était-il donné, que M. Degandt, percepteur à Marcq-en-Barœul, accompagné de M. Escassut, commissaire de police à Comines, et de quelques gendarmes, faisait irruption dans l'église. Une dame s'approcha de M. Degandt et lui dit qu'il ne pouvait procéder à l'inventaire, alors que la messe se célébrait. M. Degandt répondit qu'il attendrait que l'office fut terminé. Mais au même moment arriva un groupe de fidèles qui tenta d'expulser les fonctionnaires. Le clerc de la paroisse, M. Georges Louf, voulut même fermer la porte, mais il en fut empêché par M. Escassut. Une scène assez violente faillit même se produire entre le commissaire et le clerc. M. Escassut eut quelques boutons de son vêtement arrachés.

Quelques minutes plus tard, le tocsin était mis en branle et les habitants se portaient en grand nombre vers l'église. Mais dans l'intervalle 200 fantassins du 43e, 30 chasseurs à cheval du 6e escadron, ainsi que 30 gendarmes à pied et à cheval étaient arrivés, et aussitôt les rues avaient été barrées.

Cependant, M. l'abbé Loridan, curé de la paroisse, avait terminé de dire sa messe. Aussitôt, les gendarmes se mirent en devoir de faire sortir le petit nombre de paroissiens présents, parmi lesquels, M. René d'Hespel. C'est en vain que les uns et les autres protestèrent.

Puis M. Degandt s'approcha du banc de communion et demanda à M. le curé s'il consentait à l'aider dans les opérations. M. l'abbé Loridan répond négativement et fit entendre une énergique protestation.

Le percepteur, suivi de ses témoins, qui comme ailleurs, étaient deux cantonniers, procéda à l'inventaire. Ce ne fut pas bien long et tout à fait de pure forme. L'inventorieur au bout d'un quart d'heure à peine, se retirait.

Les troupes ont quitté Bondues un peu après 7 heures, se dirigeant vers Marquette.

Une cérémonie expiatoire a eu lieu immédiatement. Plusieurs centaines de fidèles y participaient. M. le curé a prononcé une émouvante allocution qui a vivement impressionné l'assistance.

A BOUSBECQUE

On signale les troupes. — La foule arrive sur la place. — Les protestations. — L'assaut donné au portail de droite. — Résistance sérieuse. Simulacre d'inventaire. — Cérémonie de réparation

Pendant qu'on opérait à Halluin et à Roncq, 30 gendarmes, les uns à pied, les autres à cheval, 180 hommes de troupes, cavaliers du 6e chasseurs, soldats du 127e, 6 sapeurs du génie arrivés à Halluin à 6 heures 1/2 s'étaient dirigés vers Bousbecque. Ils accompagnaient M. Rangon, sous-inspecteur des domaines et M. Dudot, commissaire spécial qui devaient procéder à l'inventaire.

Toute la population de Bousbecque à leur arrivée était déjà sur pied. M. Antoine Dalle avait été prévenu téléphoniquement par un ami dès 5 heures du matin que les inventoriers se présenteraient dans la matinée. Le bruit n'avait pas tardé à se répandre avec rapidité dans la commune amenant sur la place des manifestants.

Un incident

Hommes et femmes étaient déjà nombreux vers 5 heures, quand arrivèrent deux de nos confrères d'un journal radical de Lille. Ils allèrent et vinrent devant l'église. Les prit-on pour des agents du fisc ou bien manifestèrent-ils trop haut leurs sentiments ? On ne sait. Toujours est-il qu'ils ne tardèrent pas à être entourés par un groupe de gens hostiles qui les bousculèrent et les menacèrent et voulurent les chasser. Ils furent obligés de s'éloigner sous les huées et quelques femmes particulièrement énervées leur jetèrent des cailloux et de la boue.

Ils auraient assurément passé un mauvais quart d'heure et on ne parlait de rien moins que de les jeter à la Lys, si M. Antoine Dalle n'était intervenu pour calmer les paroissiens excités.

La défense de l'église

Aussitôt la messe terminée, les portes de l'église avaient été closes et quelques hommes dévoués étaient restés enfermés. Tandis que la cloche se mettait à sonner appelant les derniers fidèles sur la place, de l'intérieur on dressait contre les portes des barricades capables d'arrêter un bon moment l'effort des sapeurs.

Elles étaient formées de solides madriers contre lesquels avaient été apposées des chaises consolidées entre elles par des fils de fer. Cependant, les troupes parvenues sur la place refoulent les manifestants qui conspuaient les agents du fisc et M. Rangon se dirigeait vers le portail latéral devant lequel se trouvaient M. le Curé et ses deux vicaires ; MM. Lestienne et Deneve ainsi que M. Antoine Dalle, président du Conseil de fabrique.

Protestation de M. le Curé

M. Dudot avait ceint son écharpe au-dessus de son pardessus. Dès que MM. Rangon et le commissaire eurent fait connaître l'objet de leur mission, M. le curé leur donna lecture d'une énergique protestation où il disait : « Vous êtes venus pour une opération injuste et vexatoire. La force armée qui devrait nous protéger nous attaque, mais notre droit n'en reste pas moins évident. Cette église qui date du XVme siècle et qui a été restaurée et embellie est due à la générosité des paroissiens ; le pauvre comme le riche a donné pour cela son obole.

Les objets qui s'y trouvent sont les dons de particuliers qui ne sauraient être détournés de leur destination. Le pape seul et non l'Etat a le droit de disposer de ces biens.

Vous n'entrerez ici que par la force et je vous rappelle que vos violences vous font encourir des peines sévères. Je veux bien croire, Messieurs, à votre parfaite honorabilité et peut-être même êtes-vous des catholiques, mais je ne puis que réprouver l'acte qu'on vous oblige à accomplir.

Protestation de M. A. Dalle

A son tour, M. Antoine Dalle lit une protestation, par laquelle il déclare ne vouloir à aucun prix prêter son concours à la spoliation déguisée que cache l'inventaire.

Si je suis ici, poursuit-il, c'est afin d'affirmer que tous les biens de cette église appartiennent à des particuliers qui seuls peuvent en revendiquer la propriété, et on doit les détourner de leur objet propre.

D'ailleurs, l'habitude, l'injustice et les violences n'ont qu'un temps et nous avons confiance, malgré tout.

Cela dit, M. Dalle quitte sa place et, comme M. le curé et les deux vicaires s'obstinent à ne pas bouger, deux gendarmes les saisissent et les conduisent sur la place assez rudement.

L'assaut de l'église

L'assaut de l'église commence aussitôt par le portail situé à droite de la tour. Un premier panneau est coupé par les sapeurs à coups de haches. On scie le montant qui porte la serrure et quand toute une partie est enlevée, on aperçoit un rempart serré de chaises entremêlées. Avec de grandes difficultés, les soldats les retirent une à une et les jettent sur le côté ; mais la barricade se reforme au fur et à mesure.

Les sapeurs attaquent alors le second panneau afin de pratiquer une ouverture plus large. Ils essayent de faire sauter ce qui reste de la porte avec des pieds de biche et quelques-uns, un surtout qui manie son instrument comme un professionnel, y met une grande ardeur.

Tout cela, qui dure longtemps, énerve la foule, les femmes surtout. Elles sont en grand nombre et crient « Vive la liberté ! » chantent le *Parce Domine* et des cantiques. Elles s'arrêtent pour invectiver les agents des domaines et leurs témoins, et les deux journalistes jugés suspects et auxquels on garde rancune de leurs façons et de propos qui sont colportés..

L'aspect de la place

La physionomie de la place est en ce moment particulièrement curieuse à voir. Derrière le barrage de soldats et de gendarmes qui empêchent de parvenir jusqu'aux opérateurs, environ un millier de personnes sont groupées par rang pressés qu'il est difficile de franchir pour parvenir jusqu'au cercle où se trouvaient le commandant des troupes, M. Petit de Mirocourt, M. Dudot, M. Rangon, M. le Curé et M. l'abbé Lestienne et quelques autres personnes.

Afin de mieux voir la scène les jeunes gens agiles sont grimpés dans les tilleuls qui entourent la place et en fait un poste d'observation des branches extrêmes.

Ce sont de véritables grappes humaines qui pendent. Des charretiers ont amené leur chariot dans la rue et les véhicules sont pris d'assaut. Il y en a ainsi plusieurs en face du presbytère. Les fenêtres des maisons d'alentour sont garnies de spectateurs. Il y en a jusque sur la crête des toits où un photographe a installé son appareil.

Cette foule est relativement calme malgré tout. Elle se contente de pousser, de temps à autre, des clameurs de réprobation et des cris de « Vive la Liberté », quand des débris de la porte volent en éclats.

Un groupe, à intervalles, chante sur un air religieux assez entraînant : Vous n'entrerez jamais dans notre vieille église, avec du sang français, oui, nous la défendrons !

On entre dans l'église

Les sapeurs travaillent toujours et toujours les chaises succèdent aux chaises dont il y a près du portail un tas innombrable.

Les soldats frappent à travers tout et brisent à coups de pic l'obstacle qui résiste. Ils dorment la chaise afin d'avoir plus de force pour faire céder la barricade.

Tout-à-coup, un vide se fait au sommet de la porte et on aperçoit un des défenseurs qui remplace les chaises au fur et à mesure qu'elles sont enlevées.

Le commandant Petit de Mirocourt s'approche alors et dit aux militaires : Faites attention de ne pas recevoir une chaise sur la tête.

— On ne les jette pas, réplique M. Dalle.

— Ne vous laissez pas blesser continue l'officier.

— Je vous réponds qu'il n'y aura rien, déclare M. le curé.

— Je suis moins affirmatif que vous, dit le commandant.

Mais il est évident qu'il ne s'agit que de retarder l'entrée du fisc, tout simplement et le siège continue.

Après plusieurs heures d'efforts, les soldats réussissent enfin, à l'aide de madriers dont ils se servent comme béliers, à renverser le sommet de la barricade.

Les gendarmes s'avancent alors, grimpent sur ce qui reste de chaises, pénètrent dans l'église et enlèvent l'obstacle. Le sous-inspecteur des domaines suit, ainsi que M. Dudot, M. le Curé et les vicaires.

Dans l'église

Il n'y a plus personne en ce moment dans l'église. Il n'y avait d'ailleurs que quatre hommes qui avaient mené à eux seuls toute la résistance. Ils s'étaient ménagés une retraite vers le clocher et ils avaient après eux tiré l'échelle qui conduisait à leur retraite.

Du reste, ni les gendarmes, ni le commissaire ne s'enquièrent de savoir qui ils étaient.

Ce n'est que près du portail que l'église est en désordre et dénuée de toute sécurité ; partout ailleurs tout se trouve à place. La langue du sanctuaire brille doucement. Comme avec des précautions qui accompagnent l'inventaire est toute entière, M. le curé fait observer qu'il aurait plus joli d'ôter son drapeau dans la maison de Dieu. L'homme s'exécute d'ailleurs sans difficulté.

M. Dalle fait aussitôt observer que les objets, ainsi qu'on peut voir, sont remarquables puisqu'ils appartiennent à des particuliers.

— J'ai les factures en poche pour le prouver, déclare M. le curé.

— C'est inutile, réplique M. Rangon.

En effet, aux murs près des vitraux, aux stalles, aux confessionnaux, à la sacristie, aux fonts, aux statues, à l'autel central et aux autels latéraux, ainsi qu'aux stations du Chemin de la Croix, des pancartes sont accrochées qui indiquent la provenance des objets.

M. Rangon traverse rapidement les nefs, notant çà et là et, au bout de cinq minutes, se retire sans avoir même demandé à pénétrer dans la sacristie.

Cérémonie de réparation

Les inventoriers sont salués à leur sortie de nouveaux cris de « A bas les mouchards et les francs-maçons », tandis que la troupe se reforme pour se diriger vers Wervicq.

Aussitôt que les gendarmes et soldats ont tourné la rue proche de la place, hommes et femmes se précipitent sur les débris du portail dont ils enlèvent les morceaux pour en faire des reliques et puis vont s'agenouiller dans l'église.

M. le curé est monté en chaire pour remercier ses paroissiens d'avoir si franchement témoigné de leur réprobation et il les engage à chanter avec lui le « Credo » et le « Parce Domine ».

Il était 11 heures et demie environ quand la cérémonie de réparation a été terminée.

A LINSELLES

Résistance opiniâtre. — L'église est solidement barricadée. — Après cinq heures d'efforts, l'inventorieur peut y pénétrer.

C'est à Linselles que la résistance a été la plus longue et la plus acharnée. Il fallait s'y attendre si l'on se rappelle les scènes qui se sont déroulées dans cette commune, lors de la première tentative d'inventaire et au cours desquelles, MM. Vinot, percepteur à Tourcoing qui avait été chargé des opérations fut victime de violences.

L'arrivée des troupes

C'est à 8 heures 45 que sont arrivés à Linselles, M. Dreuilh sous-inspecteur des domaines à Lille et M. Rougeron, commissaire de police à Tourcoing, accompagnés de quelques agents de sûreté de cette ville et des deux témoins, qui en l'occurrence étaient deux cantonniers.

Un peu avant 9 heures, apparaissent, venant de la direction de Tourcoing, les troupes chargées de protéger et d'aider les opérateurs. Il y avait 150 hommes du 127e d'infanterie de Valenciennes, qui avaient quitté leur garnison vers « heure du matin, 25 cavaliers du 6e chasseurs de Lille, 30 gendarmes venus de Lille, Roubaix, Saint-Quentin, etc., et 4 sapeurs du 2e génie d'Arras, munis de hachettes de pioches et d'autres outils.

On bloque la place

Dès que les troupes parviennent aux abords de l'église elles se groupent de façon immédiatement à occuper la place. Il y a là plusieurs milliers de personnes qui sont aussitôt refoulées dans les rues avoisinantes. Des barages de soldats sont établis près de l'Etoile, rue de Lille, rue Basse, rue de la Bassée, rue du Curé et ruelle du Clerc.

Malgré tout, les soldats sont incapables de maintenir la foule qui, en plusieurs endroits, forcent les lignes et vont entourer le curé, M. l'abbé Leroux, qui se trouve devant l'église.

M. Rougeron s'approche au même moment et demande qu'on lui ouvre l'église. M. le curé répond : « Je ne puis, ne voulant pas coopérer à un vol. »

Le commissaire appelle alors les sapeurs et sans faire aucune sommation donne l'ordre d'attaque aussitôt le petit portail du côté de l'Evangile.

Le siège

Sous les coups répétés des hâches et des pics, la porte ne tarde pas à voler en éclats. La brèche ouverte laisse apercevoir des bancs et des chaises qui forment barricades.

Les soldats frappent dans le tas et retirent les débris de chaises qu'ils rejettent sur le pavé.

Voyant qu'ils auront difficulté d'entrer de ce côté, M. Rougeron, sans souci des dégâts qu'il peut causer, donne l'ordre de s'attaquer à une autre porte qui ouvre sur la chapelle de la Vierge.

Ce portail résistant mieux que l'autre, les soldats et les gendarmes établissent un échafaudage au moyen des bancs et des chaises retirés précédemment, afin de les escalader et d'atteindre un vitrail qui est brisé.

Mais les défenseurs de l'église s'aperçoivent de la manœuvre et font reculer les assaillants en leur portant des coups de bâton. Les opérateurs changent encore leurs positions et s'attaquent sans plus de succès à un autre vitrail toujours du même côté. Ils l'abandonnent du reste à leur tour et se dirigent vers la sacristie derrière l'église.

Les soldats grimpent alors sur le toit et brisent une fenêtre du toit et une autre du transept. Les assiégés repoussent encore les envahisseurs à coups de perches.

On s'attaque de nouveau à la petite porte donnant accès à la chapelle de la Vierge. Avec un regain d'acharnement, ils parviennent enfin à briser les panneaux, derrière lesquels se trouve une solide barricade de chaises et de madriers.

Les officiers qui veulent en finir excitent leurs hommes et les gendarmes viennent à la rescousse. Encore une fois, les défenseurs de l'église essaient de repousser les soldats. Le capitaine Logru qui commandait les troupes et le lieutenant Carbonnier réussissent à saisir les perches des défenseurs et s'en servent à leur tour pour repousser ceux qui sont à l'intérieur.

A ce moment, le lieutenant Carbonnier est atteint à l'œil gauche par bâton qui provoque une légère ecchymose. Il se retire dans une maison voisine.

Les soldats cependant tirent toujours les chaises et les jettent sur le trottoir, où des gendarmes les brisent à coups de pied.

M. le curé s'avance alors vers un officier et fait remarquer la rage des soldats et l'invite à faire respecter la propriété des paroissiens. L'officier ne répond pas.

Finalement une ouverture est pratiquée.

Le sous-inspecteur s'approche de M. l'abbé Leroux et l'invitant à saisir à la loi lui demande de servir de témoin.

— J'obéis à Dieu avant tout, réplique M. le curé.

Pugilat dans l'église

Pendant ce temps, les gendarmes avaient pénétré dans l'église. L'un d'eux s'écrie : « Il faut les passer à tabac ! » et c'est le signal de violences sur les personnes qui sont à l'intérieur.

M. Dillies, clerc paroissial, qui se trouve au premier sang, se voit passer une chaîne autour du cou et est fort malmené. D'autres reçoivent de violents coups de poing. Au hasard, d'autres sont appréhendés. Cinq personnes sont ainsi arrêtées, conduits au milieu de l'église et enchaînées ensemble. On les visite et on trouve sur M. Dillies les clés de l'église. M. le commissaire s'en empare et il lui est facile d'ouvrir alors toutes les portes. Et l'inventaire commence. Il dure une demi-heure environ.

Pendant que d'inventorieur opérait les catholiques agenouillés dans l'église chantaient le « Parce Domine ».

Les incidents

L'un des gendarmes ayant à ce moment, avec un blâmable sans-gêne, allumé une cigarette, M. l'abbé Lippens, vicaire, s'approcha de l'inconvenant personnage, et lui reprocha son attitude. Le gendarme tourna le dos, mais jeta sa cigarette.

Le tocsin sonnait toujours, alors les gendarmes firent enfoncer la porte du clocher, y montèrent et revinrent conduisant quatre hommes, qui vont se joindre à ceux qui prient.

Son examen fini, M. Dreuilh se retire et M. Rougeront fait relacher les personnes arrêtées. L'une d'elles, M. Paul Catteau, arrêté près d'un barrage au moment où un gendarme avait été l'objet de violences, sera, dit-on, poursuivi.

Les troupes se dirigent immédiatement vers Tourcoing. Le siège et l'inventaire avaient duré exactement cinq heures et demie. Il est 3 heures et demie.

La foule entre alors dans l'église et un prêtre récite le chapelet, et la prière continue sans interruption jusqu'à la cérémonie de réparation qui a eu lieu à 7 heures et demie du soir.

Ajoutons que dans la matinée devait avoir lieu un mariage ; les deux époux mariés civilement à la mairie à neuf heures, n'ont pu recevoir la bénédiction nuptiale que vers 4 heures dans la chapelle du patronage. Et ainsi ce jour marquera deux fois, à n'en point douter, dans leur vie.

A NEUVILLE-EN-FERRAIN

L'inventaire est fait par surprise

Les troupes quittent le Blanc-Four à midi 10, et gagnent Neuville en passant par le Pied de Bœuf. Il est une heure exactement quand elles se groupent devant l'église. Les habitants ne les attendaient plus ; quelques minutes plus tôt le bruit courait qu'elles avaient repris le chemin de Lille.

Plusieurs fenêtres des maisons avoisinantes s'ouvrent et bientôt de petits groupes se forment autour des soldats, 200 hommes du 43e de ligne, commandés par le commandant Fropo, 30 cavaliers du 6e chasseurs, 5 sapeurs et un sergent du génie.

Tandis que MM. Dupire, inspecteur des domaines et Verrier, commissaire de police de Roncq inspectent les lieux, le garde-champêtre porte la notification préfectorale chez M. Boyaval, curé de la paroisse. Ce dernier est absent. Le garde-champêtre se rend alors chez M. D'Halluin, président du Conseil de fabrique qui le prie de répondre aux représentants du gouvernement qu'il n'a pas à se déranger.

L'inspecteur des domaines se rend alors au presbytère où il est reçu par un vicaire, M. d'Oudernes. Il l'engage à donner des ordres pour l'ouverture des portes, mais M. d'Oudernes lui répond qu'il n'a reçu aucune indication à ce sujet.

En présence de cette attitude énergique, M. Dupire juge inutile d'insister.

Sur son ordre le tambour roule par trois fois ; puis le commissaire de police se place contre la porte latérale, placée près du presbytère ; personne ne répondant aux sommations, les sapeurs du génie s'approchent et font sauter la serrure.

A ce moment, des personnes qui se trouvent dans les maisons voisines chantent le refrain de la « Marseillaise » et crient : « Vive Jésus-Christ ! »

L'inspecteur des domaines prie M. d'Oudernes de l'accompagner à l'église. Le vicaire y consent, tout en faisant des réserves et en assurant que son rôle sera purement passif. M. Dupire suivi du sous-inspecteur des domaines et du commissaire de police pénètre alors dans l'église. Il fait l'inventaire des objets qui s'y trouvent. Cette opération dure dix minutes à peine. Aucun cri n'est proféré à la sortie des agents du fisc.

Seules les cloches sonnent lorsque la troupe prend le chemin de Tourcoing.